



Cercle Nautique de La Flotte en Ré

MESSAGE A TOUS LES MEMBRES NAVIGUANTS DU CNLF

La Flotte 16/06/09

Objet : Handicapés

Chers amis et chères amies,

Nous avons été contactés récemment par le Surveillant du port de La Faute Loïc Charneau et avons organisé à sa demande la réception d'une vingtaine d'handicapés et leurs accompagnateurs (environ une soixantaine) venus par bateau (22) pour un pique nique sur notre terrasse.

Malheureusement si leur traversée en bateau c'est bien passée, un vent d'est soutenu depuis 3 jours les a empêchés de débarquer sur nos pontons chahutés dans des conditions que vous connaissez.

Mais ce n'est que partie remise pour l'année prochaine.

Entre temps j'ai fait la connaissance avant-hier d'un homme tout à fait remarquable, Paul REB, Président d'une association d'handicapés sur l'île dénommée « Un Bateau pour Ré » dont le but est de permettre aux personnes souffrant d'un handicap de participer à toutes sortes d'activités et en particulier la voile lors de sorties en mer sur une journée.

Chaque année « Un bateau pour Ré », avec le concours de l'Association des Paralysés de France prépare un voilier dans le cadre du « Défi Voile Découverte », afin de permettre à des personnes handicapés physiques de l'île de Ré de participer à ce rallye nautique qui se tiendra cette année du 15 au 19 septembre.

Les années passées Paul Reb (lui-même handicapé) pouvait en dehors de ce rallye, compter au cours de la période estivale sur le concours de 3 ou 4 bateaux de St Martin pour organiser des sorties en mer au cas par cas avec des skippers bénévoles et motivés.

Malheureusement ces skippers ne sont plus disponibles cette année, pour diverses raisons : départ, navigation lointaine, maladie etc, et Paul Reb me demande si le CNLF au travers quelques uns de ses membres ne pourrait pas l'aider à remédier à cette situation et combler ainsi un vide qui est sûrement une déception pour des personnes amoureuses de la mer privées du plaisir de naviguer.

Association régie par la Loi de 1901 et affiliée à la Fédération Française de Voile sous le N° 0817017
Siège Social, Secrétariat et Club-House : 1, Quai de Sénac. 17630 - La Flotte en Ré.

 05 46 09 97 34

Site Internet : www.cnlf.org

E-mail : cnlf17@gmail.com



Cercle Nautique de La Flotte en Ré

Bien entendu il m'a précisé que chaque personne handicapée était toujours accompagnée et qu'il vérifiait lui-même la faisabilité d'un embarquement en fonction des difficultés de la personne et de la configuration du bateau.

Je suis convaincu qu'un certain nombre d'entre nous serait heureux de participer à une action de cette nature.

Le CNLF œuvre déjà pour apporter son concours à une association de bénévoles comme la SNSM ; cette année le 26 juillet.

J'avais indiqué dans mon message de début d'année que le CNLF, bien qu'étant un Cercle (figure géométrique par définition fermée) avait au-delà de ses activités propres vocation à s'ouvrir aux autres ; ne laissons pas passer l'occasion que Paul Reb nous offre aujourd'hui en répondant favorablement à sa demande, dans la mesure bien entendu des disponibilités de chacun et du calendrier de nos activités nautiques.

Dans l'attente de vos nouvelles que j'espère nombreuses, je vous adresse mes sentiments les plus amicaux.

Antoine LORTAT-JACOB
Président du CNLF

PS : merci à ceux d'entre-vous qui seraient volontaires de m'en faire part de sorte que je puisse leur apporter des précisions et mettre au point ensemble et avec Paul Reb les modalités de mise en œuvre.

Bien entendu ce message s'adresse non seulement aux "voileux" mais également aux "moteurs".

16/06/09

Association régie par la Loi de 1901 et affiliée à la Fédération Française de Voile sous le N° 0817017
Siège Social, Secrétariat et Club-House : 1, Quai de Sénac. 17630 - La Flotte en Ré.

 05 46 09 97 34

Site Internet : www.cnlf.org

E-mail : cnlf17@gmail.com